



---

*Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie  
La présidence*

---

15.9.2023

M. Johan Van Overtveldt  
Président  
Commission des budgets  
BRUXELLES

Objet: Avis sous forme de lettre sur le budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2024 – toutes sections (2023/0264(BUD))

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la procédure en objet, la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie a été chargée de soumettre un avis à votre commission. Au cours de sa réunion du 27 octobre 2022, elle a décidé de transmettre cet avis sous forme de lettre. Elle a examiné la question lors de sa réunion du 23 mai 2023 et a adopté son avis à celle du 19 septembre 2023.

La commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie invite la commission des budgets, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. rappelle que le budget de l'Union pour 2024 doit concorder avec les objectifs du pacte vert pour l'Europe et du plan industriel du pacte vert, avec les objectifs de l'Union en matière de neutralité climatique et avec l'accord de Paris; estime que le budget de l'Union devrait consacrer suffisamment de crédits à la croissance durable et participer à l'aide appropriée dont ont besoin les citoyens et les entreprises les plus touchés par les multiples crises et leurs conséquences sociales et économiques; continue à lutter contre les conséquences de la guerre d'agression menée par la Russie, en apportant une aide directe à l'Ukraine et en renforçant l'autonomie stratégique ouverte de l'Union, son indépendance énergétique, sa transition numérique, sa cybersécurité et ses capacités de défense;
2. insiste sur la nécessité d'accroître les investissements destinés à l'industrie de l'Union; souligne que l'année 2024 doit être celle où l'Europe commencera à investir dans sa compétitivité industrielle, en comprenant qu'il faut investir dans les entreprises pour créer de la croissance durable et des emplois de qualité;

3. rappelle que la hausse de l'inflation a des effets délétères sur le budget de l'Union, notamment en venant accroître le montant des paiements effectués au titre de l'instrument de l'Union européenne pour la relance (EURI), et que, par contre-coup, les crédits restant dans le dispositif de marge unique pour faire face aux dépenses imprévues sont insuffisants, y compris pour financer les nouvelles mesures que l'Union pourrait vouloir prendre devant l'évolution de la guerre subie par l'Ukraine ou pour réduire sa dépendance dans les secteurs de l'énergie, du numérique et de l'industrie; insiste pour que les paiements d'intérêts au titre de l'EURI ne se fassent jamais au détriment des crédits justement dévolus à d'autres programmes de l'Union; souligne que, pour assurer à l'Europe un avenir «zéro net», prospère et compétitif, le budget de l'Union doit donner la priorité aux investissements dans la recherche, l'innovation et l'industrie qui contribuent à la décarbonation de toutes les industries européennes et renforcent leur résilience et leur compétitivité;

4. exprime sa ferme conviction qu'il faut augmenter la dotation des programmes de l'Union existants pour que les objectifs arrêtés en 2020 et ceux qui sont venus s'y ajouter par la suite, en particulier dans le domaine de la défense et de la politique industrielle, puissent être atteints malgré la vigueur de l'inflation; souligne qu'au minimum, tous les crédits mis à disposition des programmes doivent être consommés, dont tous les dégagements disponibles en application de l'article 15, paragraphe 3, du règlement financier;

5. insiste pour que la révision du CFP soit adoptée rapidement de façon à laisser suffisamment de temps pour arrêter le budget de 2024, ce qui est capital, car l'instrument de relance NextGenerationEU ne peut plus servir à renforcer les programmes de l'Union d'importance cruciale (dont Horizon Europe), comme il a pu le faire entre 2021 et 2023; souligne que la redistribution de crédits entre les programmes financiers existants n'est plus une solution viable à long terme et estime qu'une révision ambitieuse du CFP enverrait un signal positif aux citoyens et entreprises de l'Union;

6. accueille favorablement la proposition de la Commission tendant à créer la plateforme «Technologies stratégiques pour l'Europe» (STEP), appelée à constituer le vecteur budgétaire de la politique industrielle de l'Union; souligne que le montant demandé par la Commission constitue un premier pas dans la bonne direction, mais n'est pas suffisant pour tenir la promesse d'un Fonds européen de souveraineté; encourage la Commission à proposer un nouveau dispositif spécialement prévu à cet effet dans le prochain CFP; déplore que son financement se fasse principalement à l'aide de prélèvements sur les dotations des fonds existants, sans offrir un appui crédible à d'importantes initiatives telles que le règlement pour une industrie «zéro net» ou le règlement européen sur les matières premières critiques; estime que la valeur ajoutée de STEP s'en trouve fortement amoindrie, car la plateforme détourne des financements d'importance capitale pour l'avenir industriel de l'Union et son autonomie stratégique ouverte;

7. souligne une fois de plus qu'il est indispensable de mobiliser des moyens financiers suffisants pour toutes les nouvelles propositions législatives visant à soutenir les transitions énergétique, environnementale et numérique; insiste sur le fait qu'il convient d'allouer des crédits supplémentaires ou d'attribuer des lignes budgétaires totalement nouvelles aux initiatives telles que le règlement européen sur les semi-conducteurs, le nouveau Bauhaus européen, le programme pour une connectivité sécurisée, la Banque européenne de l'hydrogène et STEP; souligne qu'il faut contribuer à ce que des moyens financiers suffisants soient mis à disposition dans l'ensemble de l'Union;

8. rappelle qu'il importe de simplifier et de favoriser les synergies entre tous les dispositifs de financement de l'Union qui soutiennent les acteurs et innovateurs de l'industrie européenne; souligne qu'il faut fournir des informations claires et accessibles aux candidats potentiels; demande que cet effort d'information s'accompagne d'une assistance administrative spécifique, en particulier pour les PME;

9. déplore les importantes réductions de crédits, d'un montant de 166 millions d'EUR, que le Conseil propose d'opérer dans le budget d'Horizon Europe dans sa position relative au budget 2024, compte tenu en particulier du fait que les engagements au titre de NextGenerationEU, qui ne courent que jusqu'à la fin de 2023, ne pourront venir les compenser; souligne que tous les programmes relevant des attributions de la commission ITRE qui sont essentiels pour les transitions écologique et numérique ainsi que pour l'autonomie stratégique ouverte de l'Union reposent largement sur la stimulation de l'innovation, laquelle est impossible sans financement régulier inscrit dans la durée; rappelle à cet égard que le fait de redéployer et de réaffecter continuellement les crédits de la recherche et de les réorienter vers de nouveaux projets et priorités d'action, aussi urgents soient-ils, nuit à la réalisation des objectifs généraux et spécifiques à long terme de l'Union, notamment en matière climatique et énergétique;

10. appelle l'attention sur les conséquences délétères de ce manque structurel de financement et d'ambition dont témoigne le fait que plus de 71 % des projets considérés comme étant «d'excellence» dans le cadre d'Horizon Europe au cours des deux premières années du programme n'ont pas pu être financés; déplore le gâchis de talents qui en résulte; appelle de ses vœux l'augmentation du budget d'Horizon Europe afin de permettre à chaque sous-programme de financer au moins 50 % de l'ensemble des propositions «excellentes»;

11. rappelle à cet égard le cas particulier de l'augmentation prévue, à hauteur de 240 millions d'EUR, du budget de la Commission en matière de communication pour la période allant jusqu'à la fin de l'actuel CFP; déplore qu'une telle initiative soit financée à l'aide de virements de crédits pris sur la dotation de programmes clés de l'Union, dont Horizon Europe;

12. souligne qu'il importe de passer à un système d'énergie à haut rendement fondé sur les énergies renouvelables grâce à une plus grande interconnectivité afin de réduire la dépendance énergétique de l'Union et ainsi d'améliorer la stabilité des prix de l'énergie et de les rendre plus abordables, et qu'il faut investir fortement dans les mesures d'économie d'énergie et d'efficacité énergétique, dans la montée en puissance des capacités nationales en matière d'énergies renouvelables, singulièrement dans les États membres à la traîne, et dans la décarbonation des processus industriels conformément à la stratégie d'intégration des secteurs de l'Union;

13. rappelle qu'il est toujours aussi indispensable d'investir dans la reprise socioéconomique à la suite de la pandémie et face aux taux d'inflation élevés; souligne qu'il faut accompagner la transition des industries et des secteurs où il est difficile de réduire les émissions pour permettre à l'Union d'être compétitive et de se doter d'une économie neutre en carbone; réaffirme il est nécessaire de réaliser des investissements substantiels dans les infrastructures, dans le renforcement des réseaux d'énergie, dans la connectivité et dans la simplification de la fourniture et du stockage d'hydrogène; est favorable au renforcement du budget des entreprises communes pertinentes, telles que «Hydrogène propre» et

«Technologies numériques clés», notamment pour soutenir les secteurs et PME les plus touchés par la pandémie et par les répercussions de la guerre d'agression menée par la Russie et les activités concourant à la neutralité climatique;

14. craint que, même si le budget de 2024 prévoit d'affecter expressément de nouveaux crédits à l'industrie de la défense, les besoins en la matière ne seront que partiellement couverts par le montant de 300 millions d'EUR émanant de l'instrument de flexibilité, ce qui amène à douter de la viabilité, pour la suite, des financements destinés à la défense; constate avec inquiétude que les futurs budgets de l'Union (2025 à 2027) pourraient être arrêtés sans révision du CFP ni décision relative aux ressources propres, ce qui souligne la nécessité de parvenir à adopter les propositions de nouvelles ressources propres formulées par la Commission;

15. appelle de ses vœux des financements appropriés pour la mise en œuvre des académies de l'industrie «zéro net» et des académies de l'alliance européenne pour les batteries; rappelle qu'il faut une main-d'œuvre qualifiée pour pouvoir mener à bien les transitions écologique et numérique; insiste sur le fait qu'il est indispensable de promouvoir la formation ainsi que la reconversion et le perfectionnement professionnels;

16. souligne combien il importe que les femmes participent aux sciences, aux technologies, à l'ingénierie et aux mathématiques ainsi qu'aux secteurs de l'innovation à fort contenu technologique («deep tech») et du capital-risque; estime qu'il faut promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans la mise en œuvre et le suivi de tous les programmes;

17. demande que toutes les agences et tous les organismes de l'Union évoluant dans les domaines de l'industrie, de la recherche et de l'énergie soient dotés de moyens financiers et humains suffisants; demande que la dotation et les effectifs de l'Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER) soient renforcés et que 10 postes équivalents temps plein supplémentaires accompagnés des crédits complémentaires correspondants soient accordés à l'Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité (ENISA); déplore les réductions que le Conseil propose d'opérer dans les budgets de l'ACER et de l'Agence de l'Union européenne pour le programme spatial (EUSPA), alors même qu'elles doivent assumer de nouvelles missions qui leur sont confiées par les nouvelles dispositions législatives récemment adoptées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma haute considération.



Cristian-Silviu Buşoi

Le président



Christian Ehler

Le rapporteur